

Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« Plus qu'un projet professionnel, c'est un projet de vie », confiait une future repreneuse lors de la journée de participation citoyenne organisée au CESE le 22 octobre dernier.

L'installation en agriculture, c'est un investissement professionnel et personnel. Un investissement financier, aussi. Cet investissement, la France en a besoin car c'est ce qui nous nourrit, et ce qui nous permet, en période de crise, d'éviter les pénuries ou de craindre pour notre sécurité alimentaire. Le métier d'agriculteur et d'agricultrice est un métier indispensable à notre société.

S'installer peut devenir un parcours du combattant ou de la combattante.

Il n'est pas facile d'y voir clair entre tous les interlocuteurs, d'identifier et obtenir des financements, de comprendre les codes et souvent plus encore de trouver une exploitation à reprendre.

Pourtant, des exploitations à reprendre, il y en a. Environ 20.000 agriculteurs et agricultrices cessent leur activité chaque année. Mais pour les cédant.e.s aussi paradoxalement, céder leur ferme n'est pas facile et vendre leur outil de travail, c'est souvent vendre leur lieu de vie, leur héritage. C'est pourquoi le groupe apprécie particulièrement que l'avis mette la lumière sur elles.eux et pense à leur égard des réponses notamment financières, d'accompagnement ou encore de logement.

D'autant que cette problématique n'est pas uniquement celle de l'agriculture. C'est le cas pour l'artisanat, pour les professions indépendantes mais également au sein même de l'entreprise ou de nos organisations. Nous devons davantage penser la mise en responsabilité des jeunes et nouveaux.elles entrant.e.s.

L'avis se met à la hauteur des porteurs de projet, des citoyens et des citoyennes confronté.e.s à la problématique, et tente de répondre aux différentes questions par des préconisations concrètes malgré la complexité inhérente à la problématique. Ainsi, face à la diversité des interlocuteurs, l'avis propose une meilleure coordination au niveau départemental des acteurs de l'installation pour une ambition partagée. Mais aussi une meilleure information des candidats et des candidates grâce à des rendez-vous primo-accueil.

Face à la difficulté de trouver une ferme à reprendre, ou un repreneur ou une repreneuse à qui céder l'exploitation, la préconisation 6 propose de renforcer l'utilisation du registre départ-installation pour faciliter la mise en lien du cédant et du repreneur et en faire un outil central.

Mais surtout, l'avis propose de repenser les incitations financières.

Pour les cédant.e.s, cela implique avant tout une revalorisation des retraites. Trop faibles aujourd'hui, elles ont une incidence sur le prix de vente de l'exploitation et son morcellement parfois plus rentable qu'une cession intégrale. Au-delà des retraites, la revalorisation de ce métier nous paraît en effet essentielle, bien que dépassant le cadre de cet avis.

Pour les futurs installé.e.s, l'avis incite à repenser les financements de la DJA et de la PAC pour qu'ils soient mieux adaptés aux nouveaux profils des candidat.e.s, mais aussi aux nouveaux enjeux, avec une incitation à la transition agro-écologique. L'avenir de l'agriculture ne peut se dessiner autrement qu'en embrassant cette transition.

Le groupe a voté favorablement cet avis.